

DEPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

BETHUNE

COMMUNE DE

LABOURSE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le quatre novembre deux mille vingt-cinq et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2025CM62

SIVOM de la Communauté
du Béthunois

Approbation des
participations
2026

Convocation du
4 novembre 2025

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Roland JOLY, Johny GLAVIEUX, Dorothée HAUER, Delphine LECOCQ, Rosanna GILLET, Alain DIENI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Clémence MARTEL, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Betty BEN, Isabelle CAZIN, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE.

Était absent : Mr Frédéric DREZE.

Pouvoirs :

Mme Clémence MARTEL à Mme Annick SAVOLDELLI
Mr Frédéric DISSAUX à Mme Nicole CHASTENEZ
Mr Aimé ROUSSEY à Mr Alain COQUERELLE
Mme Betty BEN à Mr Philippe SCAILLIEREZ
Mme Isabelle CAZIN à Mme Isabelle VANELLE

Madame Rosanna GILLET est élue Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 13

Considérant qu'il convient de se prononcer sur l'état des participations de l'année 2026 du SIVOM de la Communauté du Béthunois qui s'établit comme suit :

Compétences	Montant 2026
Frais de structure	32 656,00 €
Voirie Entretien	7 000,00 €
Voirie nettoyage	10 500,00 €
Voirie déneigement	5 000,00 €
Eclairage public	15 000,00 €
Signalisation horizontale et verticale	9 000,00 €

Signalisation tricolore	9 000,00 €
Espaces verts	8 000,00 €
Serres intercommunales	5 000,00 €
Entretien des friches industrielles	17 000,00 €
Entretien des chemins de randonnées	7 000,00 €
Défense incendie	5 000,00 €
Relais assistantes maternelles	3 924,00 €
Montant des participations Compte 6558	134 080,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve l'état des participations dues au SIVOM de la Communauté du Béthunois pour l'année 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire

Philippe SCAILLEREZ

